

Le très hon. M. Diefenbaker: Le secrétaire d'État a déclaré qu'il s'agissait de décorations étrangères.

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Le ministre nous dira-t-il si l'on a rédigé un rapport sur la reclassification des décorations militaires? Si oui, voudrait-il le déposer à la Chambre?

L'hon. M. Cadieux: Je ne sais pas qu'on ait rédigé un rapport de ce genre. On a l'intention d'en rédiger un lorsqu'on aura pris une décision sur les nouvelles décorations.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Ces décorations seront-elles octroyées sous l'égide du ministre, comme nous le souhaitons ou sous celle du secrétaire d'État?

Une voix: Comme nous ne le souhaitons pas.

L'hon. M. Cadieux: Je crois qu'on agira de la façon suivante: le comité des décorations s'occupera de leur aspect civil. J'espère que le ministre de la Défense nationale s'occupera du palmarès militaire.

Des voix: Bravo!

M. Marshall: J'aimerais poser cette question supplémentaire au premier ministre. A-t-il entendu parler d'un rapport concernant la reclassification du palmarès militaire? Si oui, accepterait-il de le déposer?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne sais rien d'un rapport de ce genre, monsieur l'Orateur, mais je sais, comme l'a d'ailleurs dit le ministre de la Défense nationale, qu'on s'occupe d'instituer un palmarès qui compléterait nos décorations actuelles. Il serait relié à l'Ordre du Canada qu'on a institué il y a quelque temps. Autant que je sache, on est en train de s'en occuper sous l'égide du gouverneur général et non pas d'un ministre en particulier.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Le secrétaire d'État est absent aujourd'hui. Son nom figure sur la liste officielle des absents. Il nous a déclaré hier que le premier ministre avait un rapport à ce sujet. Cette déclaration est-elle fondée? Le président du comité, qui est aussi sous-secrétaire d'État...

Le très hon. M. Trudeau: Je ne connais pas les détails du rapport mentionné par le très honorable représentant. Je répète: cette tâche est entre les mains de responsables qui travaillent, je crois, sous la direction officielle du gouverneur général et non pas d'un ministre en particulier. Bien entendu, le sous-secré-

taire d'État et d'autres fonctionnaires supérieurs font partie d'un tel groupe de travail. S'ils ont rédigé un rapport et l'ont envoyé à mon bureau, je n'en ai pas encore pris connaissance.

L'ÉNERGIE

LA MISE EN COMMUN DES RESSOURCES CANADIENNES ET AMÉRICAINES

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources si, depuis ses premiers entretiens à Washington avec le secrétaire Hickel, il y a eu d'autres communications qui apporteraient des modifications aux propositions ayant servi de base aux entretiens de Washington.

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai été depuis en contact avec M. Hickel, mais il n'y a pas eu d'autres propositions, en dehors de celle que j'ai faite à M. Hickel à l'effet qu'il serait dans les intérêts des États-Unis comme du Canada qu'on nous accorde un marché ouvert élargi pour notre pétrole brut aux États-Unis.

M. John Burton (Regina-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il déposer à la Chambre tous les documents pertinents présentés ou établis au sujet de cette affaire, soit par le gouvernement canadien, soit par le gouvernement des États-Unis? Le ministre est-il aussi disposé à déposer maintenant les études effectuées par le gouvernement canadien au sujet de la politique en matière d'énergie, plus particulièrement l'étude sur la faisabilité d'un pipe-line de pétrole reliant l'Ouest du Canada à Montréal?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, je déposerai ces documents dans la mesure où ce sera conforme au Règlement de la Chambre et à l'intérêt public. En ce qui concerne les études sur des pipe-lines qui relieraient l'Ouest à Montréal, je pense que le rapport Borden est un document public qui renferme une étude assez complète sur la question, et j'y renvoie le député.

M. Burton: J'ai une autre question supplémentaire. Étant donné que le ministre a institué un comité consultatif composé de dirigeants de l'industrie pétrolière, qui doit le conseiller sur la politique pétrolière, le ministre envisagerait-il d'élargir ce comité ou d'instituer un comité distinct composé de gens qui pourront le conseiller sur des questions qui touchent à l'intérêt public?